

2 octobre 2018

Algues Sargasses : déjà 3 ans de surveillance de l'H₂S et du NH₃ effectués par Madininair



Face aux arrivages massifs d'algues Sargasses observés depuis 2011, Madininair a été chargé en 2015, par le Préfet de Martinique de mettre en place, en étroite collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), un **réseau de surveillance de l'hydrogène sulfuré (H₂S) et de l'ammoniac (NH₃)**, 2 gaz toxiques émis lors de la putréfaction des algues.

Après plusieurs mois d'investigation technique pour le choix des appareils, Madininair a installé ses **premiers capteurs Cairpol en septembre 2015** le long du littoral atlantique, sur des sites définis par l'ARS. Le nombre de capteurs a augmenté progressivement jusqu'en 2016 afin de créer un réseau opérationnel de 20 appareils autonomes permettant de mesurer en temps réel et en continu des concentrations en H₂S et NH₃.

Ce réseau, premier du genre en France, a pu naître et se développer depuis 3 ans en Martinique, grâce au soutien financier de l'ADEME, de la CTM, de l'ARS, de l'Espace Sud et de Cap Nord.

Actuellement, le réseau dispose de 14 capteurs installés et répartis sur les zones les plus impactées par les échouages d'algues Sargasses. Il permet à Madininair de collecter quotidiennement des données afin de répondre aux besoins des partenaires en termes d'amélioration des connaissances sur les concentrations en H₂S en NH₃ et sur l'évaluation de l'impact sanitaire associé.

Les objectifs majeurs de ce réseau de capteurs sont les suivants :

- communiquer à destination des acteurs de la santé, des décideurs, des institutions et de la population, les concentrations en H₂S en NH₃ mesurées dans l'environnement proche des zones d'échouage ;
- estimer l'exposition de la population proche des zones d'échouage ;
- permettre aux décideurs de déterminer les zones de ramassage prioritaires ;
- alerter les autorités dès lors que les concentrations approchent de 1ppm pour mieux anticiper le phénomène.

Chaque jour, Madininair émet un communiqué public synthétisant les données relevées sur chaque site de mesure avec leur interprétation sanitaire, disponible sur le site de Madininair et de l'ARS. L'historique des résultats de la surveillance continue est disponible sur le site de madininair, rubrique «surveillance continue H₂S ET NH₃».

Par ailleurs, **depuis début 2018**, en complément du réseau de surveillance continue assuré par les dispositifs Cairpol, d'autres appareils (Draeger X-am 5000) sont utilisés pour des **mesures complémentaires en hydrogène sulfuré**. Ces appareils peuvent, par exemple, être utilisés pour évaluer l'exposition aux émanations à diverses distances du littoral, baliser une zone lors d'épisodes d'échouage massifs, etc. Les résultats de ces mesures complémentaires sont également disponibles sur le site de Madininair.

Cette expérience de 3 ans de surveillance de l'hydrogène sulfuré et l'ammoniac a permis à Madininair de partager son expertise avec la Guadeloupe, également concernée par le phénomène d'échouage massif d'algues Sargasses, lui permettant de mettre en place, en ce deuxième semestre 2018, son réseau de surveillance de H₂S et NH₃.

A noter que ce mercredi 3 octobre, Madininair et l'ARS auront l'occasion de présenter leur réseau et son efficacité dans la veille sanitaire auprès de leurs voisins caraïbéens dans le cadre d'un séminaire «séminaire SARGASSES» organisé en marge de la Conférence de Coopération Régionale Antilles-Guyane.

CONTACTS PRESSE :

Gaëlle Grataloup,
responsable communication
gaelle.grataloup@madininair.fr
tél. : 0596 60 83 80 ou 0696 83 19 91
fax : 0596 71 32 02

Delphine Touzouli,
assistante communication
delphine.touzouli@madininair.fr
tél. : 0596 60 08 48 ou 0696 28 84 03
fax : 0596 71 32 02